FRC 20592

PROJET DE FINANCE

Case FRC 21090

PAR LEGENDRE (de la Nièvre).

OBSERVATION.

Quoique le Conseil ait passé, à l'unanimité à l'ordre du jour sur le système de finance que je lui ai proposé dans la séance du 14, & que je respecte, autant que je le dois, la délibération qu'il a prise à cet égard, j'ai cru cependant devoir le livrer à l'impression, moins pour ma propre satisfaction que pour en faciliter la critique à ceux qui, l'ayant jugé d'après une lecture reprise & souvent interrompue, ont bien pu ne pas saisir le vrai sens des principales dispositions du projet, & sur-tout pour ne point laisser accréditer dans le public les inductions perfides qu'en ont tirées quelques personnes, qui les confient mystérieusement à qui veut les écouter, & qui, par ce moyen, cherchent à produire sur le crédit public un effet tout contraire à celui que j'ai eu pour but & pour objet.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Le moment est venu de s'ocuper sans relâche de l'objet du message du Directoire exécutif, du 2 de ce mois, qui a pour but de fixer l'attention du Conseil sur les besoins

THE NEWBERRY LIBRARY

de nos armées de terre & de mer, & de répondre à sa juste sollicitude sur les moyens de finance qu'il est nécessaire de déterminer & d'adopter, afin d'applanir à nos braves défenseurs le chemin de la victoire, & pour réparer, en peu de temps, le dommage & les pertes nombreuses que notre marine a souffertes.

Les domaines nationaux, il est vrai, nous offrent encore des ressources supérieures à celles que les circonstances exigent : mais il est temps d'utiliser ces ressources, si nous voulons profiter de tous les avantages qu'elles nous présentent ; car si nous différons encore à leur assigner une destination fixe, & à en retirer les avances qui nous sont demandées pour les dépenses extraordinaires de l'année, & pour assurer la dépense que pourra nécessiter la succession des événemens & des opérations en cas de guerre, nous devons redouter d'en voir décroître en peu de temps la puissance & les produits par les conséquences & les résultats qui sont la suite inévitable de la grande détresse & des besoins impérieux.

J'ai dit assez pour exprimer mon inquiétude sur cet objet important : j'invite le Conseil à m'écouter sans prévention, & à me suivre dans les développemens que je vais donner au système de finance dont je soumets l'examen aux lumières & au patriotisme de ses membres.

La République & son gouvernement sont menacés d'une crise terrible, par rapport au mauvais état de nos finances : le péril est extrême ; il est imminent ; & notre situation politique sous ce rapport mérite la plus sérieuse attention.

Il faut donc apporter de prompts remèdes aux désordres qui sont le résultat de la détresse du trésor national, & conjurer l'orage, qui se grossit chaque jour des murmures & des plaintes qui s'exhalent de tous les points de la République.

Avant d'exposer le moyen que je crois être le seul qui puisse produire un effet efficace & prompt dans les circonstances présentes, je dois établir ici diverses assertions dont

l'évidence suffit pour répondre à toutes les objections qui pourront m'être faites hors du Conseil, ou par des personnes timides, ou par des personnes mal intentionnées, ou enfin par ceux qui sont intéressés à prolonger les désastreux effets de la misère publique. Heureux, si l'intérêt & le salut de la patrie qui m'animent, me prêtent assez de force & d'énergie pour accréditer & soutenir le système que je crois nécessaire d'approprier aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, & dont l'exécution, ordonnée avec sagesse & avec économie, peut garantir le succès de nos armes, le maintien de la paix intérieure, & ramener l'aisance au sein des familles laborieuses & respectables des ouvriers & des artistes, qui ne demandent que du travail ou des moyens pour travailler!

1°. Il n'y a point assez de numéraire en circulation pour satisfaire aux besoins de l'agriculture, de l'industrie & du commerce, & il n'en reste pas assez dans les départemens de l'intérieur pour acquitter les contributions.

2°. Il n'y a point assez de signes fictifs pour suppléer au défaut du numéraire.

3°. Les 30 ou 40 millions qui roulent sur la place de Paris, & avec lesquels es monopoleurs & les agioteurs les plus scandaleusement accrédités jouent contre les recettes du gouvernement (puisqu'ils sont toujours à l'affut de tous ses paiemens, qu'ils décréditent le plus qu'ils peuvent), sont la misérable ressource de cette place, qui avoit autrefois un rang distingué entre les places de commerce de l'Europe, & qui s'est transformée en un tripot d'agiotage. Ces 30 ou 40 millions ainsi maniés forcent les dépenses du gouvernement de plus de 150 millions: l'argent dont les particuliers ont besoin, & qu'ils ne peuvent se procurer que sur nantissement, leur coûte 2 & 3 pour 100 par mois, ce qui le porte à 30 & 40 par an, à cause de l'intérêt progressif.

4°. Cette usure excessive, dont les temps les plus malheureux ne nous fournissent point d'exemple, a tué l'industrie

nationale : en ruinant le commerce, elle énerve l'agriculture, dont les premiers efforts avoient tiercé les produits, & elle va commencer la ruine des propriétaires par l'avilissement du prix de ces mêmes produits, dont la rareté & la cherté du numéraire va réduire le prix à très-peu de chose, sur-tout dans le moment où les propriétaires ou fermiers, poursuivis avec rigueur pour le paiement de leurs contributions, seront forcés de conduire, tous dans le même moment, leurs grains & leurs bestiaux à la vente, pour éviter la saisie & le gaspillage de leurs meubles.

5°. Il n'y a point assez de numéraire en circulation, je le répète, & voilà pourquoi, personne ne pouvant payer, chaque individu jouissant de ses droits a au moins un procès à soutenir ou à défendre, ce qui suppose environ six à neuf millions de procès, qui, indépendamment des frais énormes qu'ils coûtent aux plaideurs, par la cupidité l'ignorance du plus grand nombre des défenseurs officieux, & par l'éloignement où ils sont des tribunaux de département, leur font perdre un temps précieux qu'ils donneroient à leurs affaires, s'il y avoit plus d'aisance. Je crois pouvoir assurer que les procès coûtent en débourses, aux particuliers, une somme égale à celle de leurs contributions, non compris la perte du temps, qui est incalculable.

Et enfin la rareté du numéraire réel ou fictif est la cause de la dépréciation de toutes les propriétés foncières, dont la valeur vénale ne s'élève pas aujourd'hui à plus de moitié de celle qu'elles avoient avant la révolution.

Une situation aussi précaire & aussi inquiétante pour tous les citoyens ne pouvaat exister plus long-temps sans occasionner un mécontentement général & sans accélérer la ruine de tous les cultivateurs, propriétaires, manufacturiers & ouvriers de tout genre, & par suite le renversement de l'ordre social, il est donc nécessaire d'établir un système de finance qui puisse satisfaire à nos besoins & qui utilise les ressources qui nous restent, en rétablissant le crédit & en rattachant la

confiance du plus grand nombre aux opérations du gouvernement.

Comme cette grande & utile opération ne peut avoir lieu ſans la création du papier ou ſigne fictif que je vais propoſer, je dois m'attendre à l'oppoſition la plus vigoureuſe de la part de tous ceux dont les intérêts pourront être contrariés par cette meſure, & ſur-tout de la part de ceux qui ont fait prévaloir le dangereux ſyſtême du numéraire métallique, dans des circonſtances où toutes les puiſſances qui nous font la guerre n'ont trouvé de reſſources pour la ſoutenir & la continuer, que dans l'émiſſion de divers papiers, qui multiplient leurs moyens dans la proportion du décroiſſement de nos reſſources numériques. Je répondrai à leurs objections, & je prouverai, s'il le faut, que les conſeils de nos ennemis ont plus prépondéré qu'on ne le penſe dans les diverſes opérations de finance qui nous ont amené ſi rapidement à l'état de gêne & de détreſſe que nous éprouvons. Cet état eſt tel, que, s'il ne change très-promptement, il doit paralyſer toute l'action du gouvernement & nous jeter dans des convulſions politiques plus dangereuſes pour la liberté, que celles auxquelles nous n'avons échappé juſqu'ici que par des prodiges ſur leſquels il ne faut pas toujours compter.

C'eſt dans ces opérations, que l'on appelle fauſſement opérations de finance, que s'eſt merveilleuſement développé le funeſte talent des capitaliſtes, agioteurs & autres perſonnes de ce genre, & que s'eſt opéré le diſcrédit des effets publics les mieux garantis, la ruine du tréſor public, celles des particuliers.

Alors, il a fallu avoir recours aux impôts directs & indirects, pour ſubvenir aux dépenſes du gouvernement; & ces impôts, quelque modérés qu'ils puiſſent devenir, feront toujours crier tout le monde, parce que perſonne n'a aſſez d'argent pour bien payer; parce perſonne ne fait travailler; parce que tous les travaux de l'induſtrie manquent d'alimens; parce qu'enfin tous les nerfs créateurs

de la richeſſe nationale ſont paralyſés par l'uſure & l'agiotage, & que le produit du travail induſtriel ne pouvant plus être échangé ſans perte contre un écu, il eſt tout naturel que toute action ceſſe & que le mécontentement général s'enſuive.

On propoſera bien encore des impôts ; mais qui les pourra payer exactement ces impôts, dont je reconnois l'utilité, ſi on manque d'argent ? Il eſt donc néceſſaire, avant tout, de trouver le moyen de remettre en circulation l'argent que le gouvernement retire de l'impôt, ou au moins un ſigne qui le repréſente & qui en multiplie fictivement la quantité, ſi on veut que la recette puiſſe égaler la dépenſe, & ſi on veut enfin ne pas ſe laiſſer accabler ſous le fardeau d'une dette nationale plus oppreſſive encore que tout ce qui a exiſté juſqu'ici en ce genre, à moins qu'on ne ſoit diſpoſé à ſuivre les mêmes erremens pour la liquidation ; ce qui ne peut & ne doit ſe ſuppoſer.

On s'étonne, avec raiſon, de voir qu'un peuple qui n'eſt compoſé que de huit à neuf millions d'individus répandus ſur un territoire qui n'eſt aujourd'hui, en étendue, que le cinquième du territoire de la République, ait pu ſi long-temps nous tenir tête & ſe déclarer, avec ſuccès, notre rival ſur les mers.

La France a des avantages immenſes ſur ce peuple : trente millions d'hommes qu'elle renferme dans ſon ſein ; des productions qui lui ſont particulières & que la nature a refuſées aux Anglais ; le ſel, la vigne, l'olivier, les fruits ſecs, &c., tandis que l'Angleterre n'en a point que la France n'ait ou ne puiſſe avoir, ſi ce n'eſt quelques mines d'étaim, choſe de peu d'importance.

Par quelle magie, donc, peut-elle s'être élevée à un ſi haut degré de puiſſance & avoir conquis la domination des mers des quatre parties du monde ? c'eſt à ſa banque qu'elle doit tous ces avantages.

La banque, en elle-même, eſt fondée ſur un mauvais

principe, puiſqu'elle n'eſt garantie par aucune hypothèque, mais elle a pour ſoutien la confiance que le peuple anglais a dans elle ; & quoique ſon gouvernement infame en ait ſouvent abuſé, cette banque ſubſiſte toujours & nous fait toujours beaucoup de mal.

La puiſſance d'un peuple ne provenant que de l'étendue & de la qualité de ſon ſol, de la population & de la quautité de numéraire qu'il peut appliquer en avances mobilières & anuuelles à ſa culture, à ſes manufactures & à ſon commerce, les richeſſes de l'Angleterre ont ſurpaſſé proportionnellement les richeſſes de la France, & lui ont fourni les moyens d'égaler les efforts de cette puiſſance, & de les ſoutenir auſſi long-temps : car, tandis que ſon argent ſoudoie des armées conſidérables contre nous ſur terre, elle fait encore des efforts étonnans ſur mer ; elle intercepte nos communications, nous inquiète dans l'Inde & ravage nos colonies d'Amérique.

C'eſt cette banque, ai-je dit, qui a procuré aux Anglais cette prééminence & cette fortune qui étonnent toutes les puiſſances maritimes, en multipliant leurs richeſſes en numéraire fictif, qui produit chez eux le même effet que le réel, & a même l'avantage ſur le numéraire réel, de ne pouvoir être utile à ſon poſſeſſeur qu'en l'employant dans ſon propre pays, ſoit à la culture, ſoit au commerce, ſoit aux manufactures, & ne peut jamais s'écouler hors de ſon territoire ; avantage que n'a pas la monnoie réelle.

Nous avons pu juger dans un temps déja loin de nous combien ſont puiſſantes & promptes les reſſources que préſente un papier-monnoie accrédiré par la confiance ; & la République jouit, depuis trois ans, de l'abondance des récoltes & des produits étonnans de l'agriculture en valeurs renaiſſantes, que ce ſigne avoit préparées : mais le génie envieux & jaloux de l'Angleterre & de l'Autriche ne nous a pas long-temps laiſſés poſſeſſeurs des avantages qu'il nous avoit procurés ; & comme Pitt trembloit plus encore pour la banque de Saint-James que pour les eſclaves ſoldés

de la coalition, il a retourné habilement contre nous les moyens que nous avions d'anéantir le crédit de l'Angleterre (3).

Puiſque c'eſt-là la ſource connue de cette puiſſance, pourquoi n'aurions-nous pas auſſi une banque, que nous établirions ſur de meilleures baſes (4)?

Ça été une grande faute aux deux précédentes légiſlatures de ne pas ſentir l'utilité de cette opération, & d'avoir paru ignorer qu'il eſt auſſi néceſſaire à un peuple d'augmenter ſes richeſſes en numéraire quand ſon voiſin augmente les ſiennes, que d'augmenter ſes troupes ou ſa marine, quand ſes voiſins augmentent les leurs.

Si quelque choſe peut excuſer cette faute capitale, c'eſt ſans doute le malheureux ſuccès de l'aſſignat, dont tous les partis & toutes les factions ont abuſé, & dont les puiſſances ennemis, & ſur-tout l'Angleterre, ont provoqué le diſcrédit.

Mais aujourd'hui qu'il paroît qu'on peut poſer une baſe ſolide & immuable pour un ſyſtême de finance correct & économique dans toutes ſes parties, & que l'expérience du paſſé nous a fourni des leçons utiles pour l'avenir, voici celui que je propoſe.

Création de 600 millions de papier de banque payable au porteur.

1°. Les 600 millions de papier de banque que je propoſe de créer auront pour première hypothèque ſpéciale & invariable de leur acquittement 600 millions de biens nationaux, dont le miniſtre des finances produira l'état;

Pour ſeconde hypothèque, les ſommes provenantes du paiement des contributions (5).

2°. L'adminiſtration & la vente des 600 millions de biens nationaux ſeront confiées à une adminiſtration particulière, compoſée des banquiers & capitaliſtes de la République les plus accrédités & les plus probes, leſquels feront

commissionnés par le gouvernement, sous l'autorisation du Corps législatif, pour former l'établissement de la banque, sous la dénomination de *banque domaniale*.

3°. L'organisation du jeu & des opérations de cette banque sera faite de manière que les billets qui seront successivement livrés à la circulation puissent être payés à bureau ouvert au premier nivôse prochain dans tous les départemens de la République, & il sera fait un réglement particulier, tant pour la police de l'administration de cette banque, que pour fixer d'une manière précise les opérations auxquelles elle sera assujettie par la nature & l'espèce de son établissement (6).

4°. Sur les 600 millions qui formeront le capital de la banque, elle déposera, aussitôt après son établissement, dans les coffres de la trésorerie les 125 millions demandés par le gouvernement, par son message du 2, & pour satisfaire aux besoins urgens dont il a donné les détails.

Avantages de ce projet dans les circonstances actuelles.

Je laisse apprécier les avantages de ce projet par tous ceux qui ont une connoissance exacte de notre position en finance, & qui savent calculer les progrès de la ruine de l'Etat & des citoyens, qui s'avance à grands pas par toutes les causes que j'ai précédemment déduites. Je sais qu'on me fera beaucoup d'objections; mais je doute qu'on puisse en faire de bien solides. Je demanderai au surplus à ceux qui ne seroient point d'avis d'adopter ce projet, s'il est un autre moyen de tirer un meilleur parti des biens nationaux qui restent à vendre, pour couvrir le déficit des recettes, & de procurer au gouvernement les secours pécuniaires dont il a besoin : 1°. pour soutenir la guerre avec l'Allemagne & l'Autriche; si ces puissances persistent à refuser la paix qui leur est offerte à des conditions honorables pour la République, & leur prouver, ainsi qu'à tous les contre-révolutionnaires de l'intérieur, que c'est à tort qu'ils comptent sur la détresse du trésor public pour faire rétrograder la victoire, ou pour fomenter des mouvemens sur le succès

desquels ils fondent leurs dernières espérances ; 2°. pour rétablir notre marine & subvenir, d'une manière digne de la nation, aux frais de construction, d'armement & d'équipement de nos flottes ; 3°. pour mettre les propriétaires dans le cas de payer l'impôt, & les soustraire aux poursuites qu'ils essuient de la part de leurs créanciers, qui sont d'autant plus acharnés à leur proie que le taux de l'usure est plus excessif ; 4°. & enfin pour sortir de l'état de langueur & de misère qu'éprouvent les manufactures, les ateliers de l'industrie, les comptoirs & les dépôts du commerce & des arts.

Quant à ceux qui, par prévention ou par une fausse popularité, s'arrêteroient à de timides considérations qui tendroient à jeter la défiance & du doute sur cette opération, je leur demanderai s'il y a maintenant en Europe un papier plus solidement hypothéqué que celui-là, & plus solemnellement garanti, puisque 600 millions de propriétés nationales, réunies à 600 millions de contributions, assurent le paiement, à bureau ouvert, de la portion des billets de banque qui ne sera point rentrée dans les coffres de l'Etat, soit par la voie des contributions, soit par le produit de la vente des biens nationaux qui leur servent d'hypothèque spéciale.

Je me plais à répéter, parce que j'en suis bien convaincu, que ce papier ne peut manquer de la confiance qui lui est due, puisque, d'après le mode de sa création, de son émission & du paiement qui en sera fait, à bureau ouvert, dans tous les départemens de la République, il obtiendra un crédit assuré, que le gouvernement & les citoyens auront un intérêt égal à maintenir.

Cette réciprocité d'intérêts égaux est le véritable lien du crédit public ; & ce crédit ne nous manque que depuis que ce lien a été brisé. Cette opération est le seul moyen honnête dont on puisse user salutairement, dans la crise présente, & elle formera la plus solide base qu'on puisse donner à une banque nationale, qui nous est nécessaire, laquelle

s'établira ſans effort & ſans ſecouſſe, à l'inſtant où on paiera, à bureau ouvert, lss billets qui ſeront en circulation.

NOTES.

(1) J'appelle déſordre en finance, 1°. tous les accidens qui ſont le réſultat de la détreſſe des contribuables & de la pénurie du numéraire en circulation ; 2°. le retard du paiement des ſommes dues aux créanciers du gouvernement, aux rentiers, aux fonctionnaires publics, &c. ; 3°. le défaut d'économie dans les dépenſes, ſur leſquelles il y auroit une très-groſſe ſomme à diminuer, ſi tous les paiemens ſe faiſoient avec exactitude & à jour déterminé.

(2) Je demande à tous mes collègues & à tous les citoyens honnêtes, dans quel pays du monde entier on a vu l'uſure & l'agiotage s'aſſeoir auſſi audacieuſement ſur les places & dévorer avec autant d'impunité, en préſence du peuple & à la face des premières autorités de la République, le patrimoine national, celui des citoyens, &, ce qu'il y a de plus pénible à exprimer, les dernières dépouilles de l'indigence & du malheur ! . . . . Ne ſeroit-il pas temps enfin de purger la République de ce fléau dévaſtateur, qui n'auroit jamais dû exiſter parmi nous depuis notre régénération politique !

(3) Il eſt certain que, ſi l'aſſignat eût continué à jouir de la confiance libre & volontaire qu'on avoit accordée à ce ſigne dans les premiers jours de la révolution, c'en étoit fait de la banque d'Angleterre. Cette aſſertion ſe juſtifie par une lettre écrite de Londres par un Français ami de la révolution, au préſident du comité de commerce de l'Aſſemblée légiſlative, dans laquelle il dit, après beaucoup de détails ſur le crédit factice de la banque de Saint-James, que, ſi les aſſignats ſe ſoutiennent & qu'on ſoit aſſez ſage pour ne point abuſer de cette reſſource, le crédit de cette banque doit s'anéantir ſous très-peu de temps.

(4) Comme il eſt reconnu que la banque d'Angleterre n'eſt établie que ſur le paiement des contributions, il eſt clair qu'un papier de banque dont le paiement ſera garanti par une maſſe de propriétés foncières, dont la valeur ſera au moins égale à la ſomme des billets en émiſſion, & qui, d'après l'organiſation de la banque, pourra être acquitté à bureau ouvert pour les ſommes provenantes

337

du recouvrement des contributions, ſera plus ſolidement établi que le papier de banque de l'Angleterre.

(5) Lorſque je dis que les ſommes provenantes du recouvrement des contributions pourront auſſi ſervir au paiement à bureau ouvert du papier que je propoſe de créer, on doit comprendre alors que cette opération ſe concertera entre les actionnaires de la banque & les agens du gouvernement, c'eſt-à-dire, que, ſi le gouvernement avoit beſoin d'un crédit quelconque, il ne pourroit emprunter ce crédit ſur la banque qu'en lui remettant en échange ſes ordonnances de paiement ſur telle ou telle partie de recettes publiques, afin qu'elle ſe trouvât toujours en meſure d'acquitter ſes effets, & qu'elle ne pût dans aucune circonſtance manquer à ſes engagemens.

BAUDOUIN, imprimeur du Corps législatif, place du Carrousel, n°. 662.